



SNUipp-Guyane

Bât. F, n° 24
Cité Mont-Lucas
97300 Cayenne

Tél. 0594 30 89 84
0594 30 13 52
Fax. 0594 30 51 03

E-mail :
snu973@snuipp.fr

Site internet :
<http://973.snuipp.fr>

CAPA du jeudi 22 mars 2012 DECLARATION DU SNUipp-FSU GUYANE

Monsieur le Recteur de l'académie de Guyane,

Les délégués du SNUipp FSU Guyane vous souhaitent la bienvenue dans l'académie. La Guyane est une grande académie, riche de sa jeunesse, de sa diversité culturelle et linguistique, de sa biodiversité. Nous espérons que vous serez en mesure, et que vous aurez le temps, d'apprécier ces richesses tout en prenant à bras le corps les difficultés inhérentes.

La Guyane, une académie atypique ou une académie avec de nombreux défis à relever ? La Guyane, académie où l'on exige des collègues une fidélité obligatoire au département mais où les recteurs défilent, avec leurs lots de promesses, à un rythme effréné, laissant derrière eux des difficultés récurrentes. Les précédents Recteurs se sont tous engagés à faire avancer de nombreux dossiers et c'est l'immobilisme qui perdure dans notre académie. Vous comprendrez, Monsieur le Recteur, que nous ne pouvons nous satisfaire de ce bilan.

L'académie de Guyane figure au bas du classement au niveau des évaluations nationales. L'administration a pour habitude de rendre les enseignants responsables de cette situation déplorable. Cependant, si la réussite des élèves est la priorité pour les équipes enseignantes, comment envisager d'y parvenir lorsqu'on prévoit de scolariser dans les écoles 826 élèves supplémentaires en fermant 3 classes ? Comment accepter que la dotation ministérielle, insuffisante pour répondre aux besoins de l'académie, ne soit pas pleinement utilisée ? Si nous voulons nous montrer enfin à la hauteur des attentes des écoliers de Guyane, nous devons travailler ensemble.

La communication entre les enseignants et l'administration du rectorat est loin d'être satisfaisante. Les courriers des collègues, les questions des délégués du personnel, demeurent trop souvent sans réponse. La communication des circulaires est tout-à-fait aléatoire, utilisant tantôt les adresses professionnelles, tantôt les boîtes iprof, tantôt le site du rectorat, tantôt les boîtes mail des écoles. L'académie de Guyane est-elle dispensée de l'application de la charte Marianne ?

Les professeurs des écoles stagiaires de l'académie sont placés en responsabilité d'une classe dès la rentrée scolaire. La préparation au métier, la



SNUipp-Guyane

Bât. F, n° 24
Cité Mont-Lucas
97300 Cayenne

Tél. 0594 30 89 84
0594 30 13 52
Fax. 0594 30 51 03

E-mail :
snu973@snuipp.fr

Site internet :
<http://973.snuipp.fr>

connaissance du contexte où ils exercent et l'appui de l'administration sont défectueux. Tous ces facteurs nuisent à la réussite des élèves et imposent à nos jeunes collègues des débuts de carrière difficiles. Pourtant, si l'on se réfère aux textes, nos collègues stagiaires doivent bénéficier d'un tiers de l'année, soit 12 semaines, de formation.

Les conditions de travail des enseignants et les conditions d'accueil des élèves sont déplorables dans de nombreuses écoles de Guyane. Ce n'est pas en niant cette réalité que nous ferons réussir nos élèves. Il est urgent que les questions relatives à l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail, la médecine de prévention deviennent une priorité.

De nombreux enfants, entre 3000 et 6000 suivant les sources, en âge d'être scolarisés, ne le sont pas. Difficultés d'inscription, manque de constructions scolaires, problèmes de transport et de restauration...les causes, multiples, ne sont pas toutes de la responsabilité du rectorat. Cependant, alors que l'observatoire de la non scolarisation commençait à produire des effets, un Recteur a jugé bon de mettre cette instance au placard, ayant pour résultat de retarder le problème sans y apporter de solution durable.

Le projet académique n'est pas évalué, nous n'avons pas connaissance de réajustements éventuels, nous ne pouvons que le déplorer.

Soyez assuré, Monsieur le Recteur, que les difficultés de cette académie sont nombreuses et constituent toutes des priorités. Les délégués du SNUipp FSU Guyane souhaitent vivement que vous vous empariez de ces dossiers afin que de réels progrès voient le jour.

Les élus du SNUipp-FSU Guyane, s'impliquant au quotidien au sein des écoles du département, vous demandent expressément, Monsieur le Recteur, de mettre tout en œuvre pour une école de qualité pour tous en Guyane.

Veuillez croire, Monsieur le Recteur, à notre attachement au service public d'éducation.

Pour le co-secrétariat du SNUipp-FSU Guyane,

Fabienne Rochat